

## RESEAUX

IFRA

*Les Cahiers*

---

Numéro spécial / special edition

n° 27

janvier-mars 2005

## **Positions de thèses**

Hautes terres, territoires et gestion des ressources

Rural et urbain

Etudes urbaines

Réseaux

Justice, pouvoir et communication

## **Diaspora : Les Grecs en Afrique orientale, fin 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles**

**Eleni LAZIDOU**

Notre recherche sur les *diasporas* a commencé en 1999, avec l'étude de la diaspora yoruba en Côte d'Ivoire, puis en Angleterre. Il s'agissait alors, pour nous de réfléchir sur une diaspora africaine en Afrique et en Europe. Notre problématique était de savoir quelle était l'influence des pays d'accueil sur l'organisation des ces communautés en diaspora, ainsi que leurs particularités, du fait qu'elles ont évolué dans des contextes différents.

Pour notre thèse de doctorat, nous avons emprunté, en quelque sorte, le chemin inverse en étudiant une diaspora européenne, en l'occurrence la diaspora grecque, en Afrique orientale. Notre problématique consiste, en effet, à savoir, étant donné le contexte historique dans lequel cette diaspora a évolué, quel processus a contribué à sa formation.

À travers cette étude, nous voulons mettre en lumière le processus de formation de la diaspora grecque en Afrique orientale tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. Cette diaspora très peu étudiée, alors qu'elle a contribué à la transformation du paysage urbain et rural de l'Afrique orientale. En effet, ce sont ces Grecs qui ont, pour la plupart, construit le chemin de fer en Tanzanie pendant la colonisation allemande et qui ont, aussi, contribué au développement de la culture du café et du sisal dans la région. A travers nos recherches de terrain et d'archives en Afrique et en Europe, nous avons constaté que le processus de formation de cette diaspora était lié à la fois au contexte historique colonial et grec. Notons, ici, que le cas des Grecs en Afrique orientale est plus particulier que celui des autres communautés grecques de l'étranger, car, ils étaient originaires, pour la plupart, des territoires qui ne faisaient pas partie de l'État grec au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ainsi, un grand nombre de pionniers en Afrique orientale n'a jamais vécu dans les frontières nationales grecques.

### **La question de matrice**

À partir de nos recherches dans les registres de la mission orthodoxe et de l'Ambassade grecque à Nairobi, nous avons conclu que la majorité de ces Grecs étaient originaires des îles Ténédos et Imbros, de l'Asie Mineure, mais aussi, de Chypre et des îles de la mer Egée. Or, la Convention de Lausanne de 1924 a contraint, entre autres, les Grecs de quitter définitivement les territoires de l'Asie Mineure et les îles Ténédos et Imbros. C'est ainsi, qu'une grande partie de la diaspora grecque du Kenya et de la Tanzanie s'est retrouvée à partir des années 1920, dépourvue de territoire d'origine, dans une sorte *d'exil* éternel.

À travers notre recherche doctorale, nous allons essayer de montrer de quelle façon ces Grecs ont réussi à se former en diaspora et de quelle manière l'État grec a représenté pour eux leur *matrice* d'origine, en remplaçant dans leur imaginaire, leurs territoires d'origine. La question, ici, est de savoir si, finalement, le *territoire d'origine* n'est pas plutôt rattaché à l'idée de présence humaine qu'à celle de l'espace. Et pour parler en image, la maison de notre mère n'est-elle pas celle dans laquelle elle vit et non pas celle dans laquelle elle a vécu ?

Cependant, à travers les archives et des entretiens réalisés sur le terrain, il ressort clairement que le nouvel État grec a remplacé, dans la conscience collective, ces territoires perdus et est devenu, pour ces Grecs, leur seule référence territoriale possible, leur *matrice*. À travers cet exemple de la diaspora grecque, nous constatons aussi, que la conscience ethnique peut jouer un rôle parfois plus important dans la construction de l'identité d'une diaspora que la terre d'origine. L'attachement de la diaspora grecque au nouvel État grec montre bien que cet État est devenu pour celle-ci la seule frontière possible d'une expression libre de son ethnicité.

En réalité, l'exode forcé des Grecs de l'Asie Mineure, de Thrace orientale, des îles et de la Mer Noire vers l'État grec pendant les années 1920 a croisé à jamais le destin de tout l'hellénisme. Tous ces Grecs, qui dans chaque territoire avaient leurs propres coutumes et des identités régionales distinctes, ont été obligés de partager le même espace, celui de l'État grec de la Convention de Lausanne. De la même manière, les Grecs de l'Afrique orientale, originaires pour la plupart de l'Asie Mineure, des îles, de Chypre mais aussi de la Grèce continentale ont croisé leurs destins à des milliers de kilomètres de leurs terres d'origine. Les Grecs alors, à ce moment-là, se sont retournés vers leur *glorieuse* histoire antique pour se ressourcer, mais aussi pour gommer leurs divergences. C'est ainsi qu'ils vont procéder à des collectes d'argent afin de soutenir financièrement l'État grec en

guerre, à plusieurs reprises. En effet, le fait que dans leurs territoires d'origine il n'y avait plus d'autres Grecs, les a amenés, très vite, à comprendre qu'ils devaient faire le deuil de leurs anciens territoires. C'est pourquoi ils ont soutenu l'État grec, devenu le seul territoire où ils pourraient se sentir chez eux, du fait aussi que, le plus souvent, plusieurs membres de leurs familles s'y sont installés.

### **La question d'identité**

Selon Michel Cahen, le recours au passé modifie, en même temps qu'il construit l'ethnie, par l'intervention symbolique de facteurs sociaux anciens et en partie ou largement disparus qu'il provoque, le comportement et la réponse du groupe relativement au phénomène interpellatif contemporain. (...) l'ethnicité est l'expression contemporaine de rapports sociaux du passé, mémorisés culturellement.

Or, c'est justement ce qu'on constate aussi dans le cas de l'identité grecque aussi bien en Grèce que dans les diasporas. Plus précisément, le recours à l'antiquité grecque a construit l'identité grecque moderne, tout en la modifiant et a servi de réponse aux phénomènes historiques contemporains tout au long du 20<sup>e</sup> siècle.

### **La question du nombre**

Dans le cadre de l'Afrique orientale, nous avons pu constater que si les Grecs de la Tanzanie se sont organisés beaucoup plus vite que ceux du Kenya ou de l'Ouganda, c'était, aussi, grâce à leur nombre important. Le fait alors que les Grecs en Tanzanie ont été beaucoup plus nombreux que ceux dans les autres pays de la région, les a amenés à s'organiser très vite en association et à jouer le rôle de pilier pour les communautés périphériques, c'est-à-dire celles du Kenya ou encore de l'Ouganda. À travers nos recherches, nous avons pu constater que le nombre accru d'une population dans un pays d'accueil crée divers besoins d'organisation, mais surtout contribue à l'éveil du sentiment identitaire et d'appartenance à un groupe.

### **La question du réseau**

Toutefois, nous ne pensons pas que c'est le *nombre* qui détermine une diaspora, mais plutôt la capacité de ses membres à communiquer entre eux et avec leur pays d'origine, en d'autres termes leur capacité à se construire en réseaux. Le terme '*réseau*' qui au départ *servait à désigner*

*un filet pour prendre des oiseaux, des poissons ou du gibier, à partir de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle s'applique aussi par abstraction à un ensemble de personnes en liaison entre elles, directement ou indirectement.*

Pour les auteurs étudiant les diasporas, l'existence des réseaux constitue une condition sine qua non pour qu'on puisse parler de *diaspora*. A travers notre recherche, il sort clairement que les membres de la diaspora grecque au Kenya et surtout en Tanzanie entretenaient des relations entre eux, mais aussi avec la Grèce, même bien avant la création des premières communautés organisées, c'est-à-dire les *kinotites*. C'est pourquoi nous pensons d'ailleurs que le réseau précède la diaspora. Plus précisément, si les membres d'un peuple vivant dans un pays d'accueil donné ne ressentent pas le besoin d'entretenir des relations entre eux, ils ne ressentiront pas non plus le besoin de se constituer en communautés organisées. Les correspondances entretenues entre les différentes communautés grecques en Afrique orientale sont la preuve des liens qui les unissaient, malgré les centaines ou les milliers de kilomètres qui les séparaient parfois.

### **La question de cristallisation**

À partir des années '50, commence une nouvelle ère pour les communautés grecques de l'Afrique orientale. Le nombre de leurs membres augmente considérablement et leur objectif premier devient l'amélioration des conditions de vie et la protection de leurs intérêts sur place. Jusqu'aux années '65 et malgré les Indépendances, les Grecs ignoraient l'objectif de Nyerere qui était l'africanisation des institutions et la nationalisation des terres. Ainsi, avec les nationalisations, les Grecs ont été contraints de quitter la Tanzanie et, grâce aux réseaux de diaspora, ont réussi à s'installer dans d'autres pays de l'Afrique orientale, tel que le Kenya, mais aussi l'Afrique du Sud ou le Zimbabwe. Beaucoup ont décidé de s'installer en Grèce et un grand nombre d'entre eux y vit toujours.

Cependant, malgré les nationalisations, le nombre de Grecs en Tanzanie reste toujours plus important que celui des Grecs du Kenya ou de l'Ouganda. Le Kenya et l'Ouganda en ont toujours accueilli un nombre bien moindre. Cependant, l'État grec a décidé d'installer son Ambassade dès le départ au Kenya. Et, grâce à l'amitié entre le Président Kenyatta et son homologue de Chypre, l'Archevêque Makarios, la mission orthodoxe grecque s'est installée aussi au Kenya.

En conclusion, nous voudrions souligner que le nombre de Grecs qui résident aujourd'hui encore au Kenya et en Tanzanie n'est

certes plus aussi important qu'avant. Cependant, les communautés grecques y sont toujours présentes et essayent d'inventer de nouveaux mécanismes de réorganisation face aux mutations sociales intervenues aussi bien en Afrique qu'en Grèce.